

Ville de Châteauneuf-sur-Charente  
Membres en exercice : 27  
Membres présents : 20  
Suffrages exprimés : 27

Mise en ligne le 22 avril 2026  
République Française

Délibération N° 2026-48  
Conseil Municipal du 8 Avril 2026

**DATE DE CONVOCATION : 2 AVRIL 2026**

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS :** J.L. LEVESQUE – M.H. AUBINEAU – M. VILLEGER – T. DEGRANDE – V. MABIN – B. ALLAFORT – P. FREON – S. BROUILLET – C. RAFIN – K. PERROIS – J. VALLANTIN-DULAC – J. LESERVOISIER – M. BARO – S. DELMAS – L. FLEURIEAU – R. FRADET – F. GUIRAO – A. SANTIAGO – L. BOUAZZAOUI – S. GOUTY

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR :** A. DUBRUN donne pouvoir à J.L. LEVESQUE – S. RAYNAUD donne pouvoir à J. VALLANTIN-DULAC – D. LETZELTER donne pouvoir à P. FRÉON – C. MARCHAL-HEITZ donne pouvoir à M.H. AUBINEAU – E. OLIVIER donne pouvoir à C. RAFIN – S. HERBRETEAU donne pouvoir à A. SANTIAGO – L. BOUTENEGRE donne pouvoir à S. BROUILLET

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS :** A. DUBRUN – S. RAYNAUD – D. LETZELTER – C. MARCHAL-HEITZ – E. OLIVIER – S. HERBRETEAU – L. BOUTENEGRE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** B. ALLAFORT

**Règlement d'un sinistre intervenu le 10 janvier 2026**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code des Assurances,

**CONSIDÉRANT** la chute d'une administrée le 10 janvier dernier sur le trottoir situé à l'angle de la rue du Général de Gaulle et la rue Front Huguenot,

**CONSIDÉRANT** la défectuosité du trottoir et le vol du signallement du danger,

**CONSIDÉRANT** le montant du sinistre de 165,50 € pour réparations (lunettes et montre), montant inférieur au montant de la franchise de notre contrat d'assurance,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, **PAR 27 VOIX POUR :**

- De rembourser le montant du sinistre à hauteur de 165,50 € au regard des factures fournies,
- D'autoriser M le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision,
- D'informer que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE